

LE VILLAGE

Sainte-Terre

Magazine municipal #4 Juin 2023

Mag



AFFICHE ET CARTE POSTALE
EN VENTE EN MAIRIE

mairie@sainteterre.fr

PUBS

Edito

Voici un nouveau coup de projecteur sur la vie communale ...

Que s'est-il passé depuis cette fin d'année ?

- ✓ Une conviviale cérémonie des vœux mettant à l'honneur sportifs, diplômés, médaillés du travail, nouveaux habitants et ressortissant français,
- ✓ L'implantation des nouveaux éléments du skate-park dans la plaine des sports,
- ✓ Le voyage de la petite délégation sainte-terroise représentant notre capitale mondiale de la lamproie âgée de 33 ans, partant à la rencontre des ambassadeurs de l'autre capitale mondiale de la lamproie, son aînée de 29 ans, à Arbo en Galice, en vue de tisser des liens et envisager le jumelage de nos deux cités tellement identiques ... un séjour inoubliable. Nous avons vraiment hâte de vous présenter ces nouveaux amis !
- ✓ L'accueil du 28^e chapitre de la Confrérie de la lamproie : bigarré, dépaysant et divertissant,
- ✓ Des travaux d'aménagements en matière de sécurité routière, la rénovation et la mise aux normes des sanitaires du camping municipal, la mise en sécurité et la démolition d'un bâtiment sur un site déclaré « péril imminent »,
- ✓ La poursuite des projets : le chiffrage des travaux pour la création de la maison de soins de proximité, l'étude pour l'aménagement des cours de l'école, la traversée de Lavagnac, la sécurisation de l'entrée d'agglomération de Merlande, le chaussidou, le nettoyage de la cale, la remise en état des ouvrages de protection contre les inondations (clapets et pelles), l'acquisition foncière de parcelles agricoles pour reboiser et pour mettre à disposition de futurs projets nourriciers, ...
- ✓ L'ouverture d'un second dispositif de recueil pour la délivrance des cartes nationales d'identité et passeports ; nous sommes heureux d'accueillir Soraya qui a rejoint Laurence au sein de ce service ouvert depuis décembre,
- ✓ L'implantation du parcours de santé qui vient étoffer l'offre sportive dans la plaine des sports ; tout en bois, il s'intègre parfaitement à notre environnement et propose différents agrès pour s'étirer, se muscler, s'échauffer, développer la motricité, améliorer l'équilibre, ...
- ✓ Malgré les nombreux aménagements et investissements réalisés depuis plus d'un an sur notre commune, les finances restent très saines. Nous clôturons l'exercice 2022 avec un excédent confortable qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement. Nous nous sommes employés à



contenir les frais de fonctionnement au maximum malgré la hausse du coût des fluides, des matières premières, de l'accroissement des missions de service public, de l'état vétuste du parc du matériel technique et des infrastructures routières.

“Aussi, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts.”

- ✓ Depuis le 1^{er} avril, la nouvelle saison culturelle a été lancée ! Au programme : théâtre, expos, fête de la musique, festival de ciné plein air, balades contées, concerts et coup d'envoi de la 1^{re} édition d'un marché de l'art.
- ✓ Les projets et les réalisations de nos néo républicains du Conseil Municipal Jeunes avancent ; toujours aussi investis dans la vie du village, ce petit groupe actif fourmille d'idées.

Comme vous pourrez l'observer tout au long de la lecture de ce magazine, l'équipe municipale continue à travailler, toujours épaulée par les agents municipaux pour tenter de rendre notre quotidien le plus agréable possible.

Dans ce marasme social et politique et face à l'urgence climatique qui, chaque jour, nous fait prendre conscience que nous avons sur-consommé, abusé et minimisé notre empreinte carbone, la proximité proposée par l'échelon communal paraît essentielle et relativement salvatrice.

Notre « bulle » communale est indéniablement nécessaire. Mais elle reste cependant fragile, à nous de la préserver, l'entretenir, la respecter et la consolider.

Soyez-en assurés, nous y mettons toute notre énergie et souhaitons très sincèrement que le fil conducteur que nous déroulons continue à correspondre à vos attentes.

Agnès ALFONSO-CHARIOL,
votre maire

Création graphique - Régie publicitaire - Impression : **EdiPublic (Groupe Ib-Médias)** Chasseneuil-du-Poitou (Futuroscope) - Tél. 05 49 01 44 11 - www.edipublic.com -

Directeur de publication : Agnès Alfonso-Chariol - Rédaction : Mairie de Sainte-Terre représentée par ses élus. Crédits photos : Mairie de Sainte-Terre

Document imprimé en CEE : 780 219 000 21 RCS et certifié PEFC™ 10-31-1240

Les erreurs ou omissions qui auraient pu subsister dans ce bulletin, malgré le soin et les contrôles de la Mairie ne sauraient engager sa responsabilité. Vos remarques ou suggestions sont les bienvenues pour une prochaine édition. Pour votre santé, mangez 5 fruits et légumes par jour. Pour votre santé, pratiquez une activité physique régulière. Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé. Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Point budget et projets

Depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale, les coûts ont été maîtrisés tant en terme de fonctionnement que d'investissement.

Le solde cumulé de l'excédent budgétaire est de 1 037 720,49 € au 31 décembre 2022, soit + 27 % depuis 2020.

Au regard des dépenses à venir pour 2023 et compte tenu de cet excédent, le Conseil Municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

Les projets pour 2023 sont majoritairement les suivants :

- Réhabilitation du presbytère en maison de professionnels de santé
- Réfection des caniveaux, avaloirs et stationnements à Lavagnac

- Pose d'un plateau ralentisseur à Lavagnac
- Réparation des clapets des écluses
- Rénovation du camping
- Divers entretiens de voirie
- Borne à incendie à Lavagnac
- Poursuite de la mise en conformité de la clôture de l'école
- Matériels informatiques pour ALSH, école, secrétariat
- Matériels d'exposition pour Le Jardin de la Lamproie
- Éclairage du tennis

Chaque investissement sera réalisé au regard des subventions accordées par les différents financeurs institutionnels.

2020	2021	2022
Fonctionnement	Fonctionnement	Fonctionnement
Dépenses réalisées 1 101 953,08	Dépenses réalisées 1 212 617,63	Dépenses réalisées 1 311 393,69
Recettes réalisées 1 320 616,88	Recettes réalisées 1 444 177,85	Recettes réalisées 1 469 386,36
Solde exercice 2020 218 663,80 <i>Excédent</i>	Solde exercice 2021 231 560,22 <i>Excédent</i>	Solde exercice 2022 157 992,67 <i>Excédent</i>
Investissement	Investissement	Investissement
Dépenses réalisées 120 771,59	Dépenses réalisées 254 494,54	Dépenses réalisées 127 716,43
Recettes réalisées 431 403,38	Recettes réalisées 293 583,22	Recettes réalisées 373 662,26
Solde exercice 2020 310 631,79 <i>Excédent</i>	Solde exercice 2021 39 088,68 <i>Excédent</i>	Solde exercice 2022 245 945,83 <i>Excédent</i>
Report 2019 284 061,52 <i>Excédent</i>	Report 2020 594 693,31 <i>Excédent</i>	Report 2021 633 781,99 <i>Excédent</i>
Solde cumulé 2020 594 693,31 <i>Excédent</i>	Solde cumulé 2021 633 781,99 <i>Excédent</i>	Solde cumulé 2022 879 727,82 <i>Excédent</i>
SOLDE GLOBAL CUMULE	SOLDE GLOBAL CUMULE	SOLDE GLOBAL CUMULE
813 357,11 <i>Excédent</i>	865 342,21 <i>Excédent</i>	1 037 720,49 <i>Excédent</i>

Bus Scolaire

Le nouveau bus de transport scolaire est arrivé en novembre 2022. Son parcours sillonne la commune d'Ouest en Est avec 21 stations. Frédérique, Florence et Pascal encadrent nos enfants pour assurer leur sécurité. Nos agents mettent tout en œuvre pour que les règles obligatoires de sécurité comme les règles de savoir-vivre soient respectées.

Ce service, gratuit pour les familles, est totalement pris en charge par la Commune ; le budget transport en 2022 se décompose comme suit :

Recettes : 56.200,75 €

- Prestations de services (Mairie, école, ALSH, privés...) : 37.200,75 €
- Participation communale : 12.000 €
- Vente de l'ancien bus : 7.000 €

Dépenses : 48.952,63 €

- Location du bus : 28.026 €
- Frais de personnel : 10.078,30 €
- Charges externes : 10.848,33 €

Le Conseil Municipal au travail

La vie du Conseil Municipal est bien remplie : réunions du Conseil municipal, commissions obligatoires (Finances, Commission de contrôle des listes électorales, Commission communale des impôts directs, ...), tenues de bureau de vote, commissions de travail, réunions de syndicats intercommunaux, actions culturelles et représentations diverses. La plupart de ces moments de travail et de concertation se passe en fin de journée et en semaine.

Voici un récapitulatif de la participation aux réunions et commissions obligatoires.

	CONSEIL MUNICIPAL														Commission de contrôle listes électorales		Élection présidentielle		Élections législatives		Commission Finances			Participation CMJ	Taux de présence
	10/07/2021	19/07/2021	20/09/2021	21/10/2021	08/12/2021	09/02/2022	12/04/2022	16/06/2022	29/09/2022	17/11/2022	12/12/2022	06/02/2023	03/04/2023	12/04/2023	17/03/2022	19/05/2022	10/04/2022	24/04/2022	12/06/2022	19/06/2022	09/03/2022	06/04/2022	04/04/2023		
ALFONSO-CHARIOL	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Oui	100 %	
CANTIN	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			Oui	100 %	
MICHEL	x	Abs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x	x	x	Oui	95 %	
GRANEREAU	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Abs			x	x	x	x	x	x	Oui	95 %	
CURELY	x	x	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x			Oui	94 %	
SPERANZINI	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	Abs			Oui	94 %	
CANTE	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	x	x	x			x	Abs	x	x	x	x	Oui	90 %	
ROSSI	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	Abs	x	x	x			x	x	x	x	x	x	Oui	90 %	
LERUTH	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Abs			x	x	x	Abs			NON	89 %	
GUE	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Abs	Abs	x	x	x			x	x	x	x			NON	89 %	
DUPONT	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	x	Abs	x			x	x	x	x	x	x	Abs	NON	86 %
LOREAU	x	x	Abs	x	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	Abs	x	x	x				Oui	86 %	
DURAND	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Abs	x			Abs	x	x	x			NON	83 %	
UGOLINI	x	x	x	x	x	x	Abs	x	Abs	x	x	x	x	x			x	x	Abs				NON	83 %	
LAGUILLON	x	x	x	x	x	x	x	x	x	Abs	Abs	x	Abs	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x	Oui	83 %	
ALLAIRE	x	x	Abs	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	Abs			x	x	x				NON	78 %	
MOULIERAC	x	x	x	x	x	x	x	Abs	x	x	x	x	x	x			Abs	Abs	Abs	Abs	x	x	NON	76 %	
FONMARTY	x	x	x	Abs	x	x	x	Abs	x	x	x	x	Abs	Abs			x	x	x				NON	72 %	
VOISIN*	x	Abs	x	x	x	x	Abs	x	x	Abs	Abs	Abs			Abs	Abs	Abs	Abs	Abs	x	Abs	Abs	NON	40 %	
BUTON**													Abs	x									Abs	NON	33 %

*Démissionnaire le 6 mars 2023

**Suiivante de liste accueillie le 10 mars 2023

Brèves

Vœux du maire (6 janvier 2023)

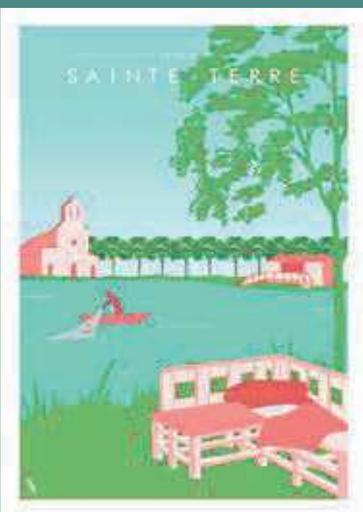
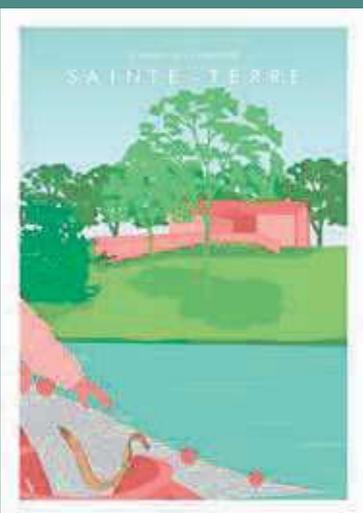
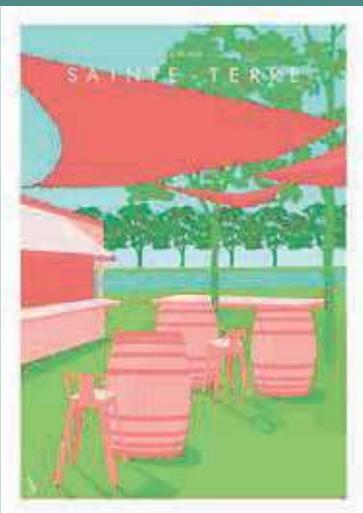
Magnifique moment de partage !!!!

Vivement l'année prochaine ...



Affiches

Elles sont en vente en mairie et également au format cartes postales.



Conseil municipal jeunes



Notre tout nouveau Conseil municipal jeunes est en place depuis le 11 Novembre 2022. Il est composé de 14 jeunes de la commune âgés de 9 à 14 ans : Adèle, Alice, Ambre, Anna, Constance, Gaspard, Jade, Juliette, Léane, Léonie, Louisa, Oihan, Pauline et Scott. Plusieurs réunions dont 2 plénières ont déjà eu lieu et certains projets ont déjà abouti :

- organisation d'une chasse aux œufs pour Pâques en collaboration avec La Boîte à Histoires le 8 avril,
- une journée à Paris le 11 avril sur invitation de la Sénatrice Nathalie Delattre pour une visite du sénat. Nous avons également pu assister à un débat dans l'hémicycle. Nous avons profité du déplacement pour visiter la mairie du 5^e arrondissement. Très belle expérience pour tous !
- organisation du 1^{er} Bal de Printemps le 21 avril à Brondeau : 25 enfants de 8 à 12 ans ont pu profiter de la présence de Laurent Lécaïl, DJ, pour danser de 18h à 22h.



Ce petit groupe a encore beaucoup d'idées et les réunions de travail vont se poursuivre. Ils seront aussi invités à participer lors de réunions des commissions du conseil municipal « des anciens » lorsque le sujet les touchera. Pour les jeunes de la commune, n'hésitez pas à les contacter si vous souhaitez faire passer des idées, ou des remarques, ils ne manqueront pas de nous en faire part !



Entretien des fossés

Suite à l'épisode pluvieux début mars, certaines routes ont été inondées.

La commune a débuté, en 2022, un plan pluriannuel d'entretien de création de fossés et d'arasement d'accotements. Mais pour que cette action soit efficace, chacun doit agir à son échelle.



~~Tout propriétaire, habitant ou agriculteur, riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé.~~

Pensez à nettoyer vos fossés au niveau des usages de vos chemins d'accès pour favoriser l'écoulement des eaux.

- ramassage des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches, détritux)
- curage et nettoyage des ouvrages, buses et grilles, afin d'éviter les bouchons hydrauliques
- fauchage du couvert herbacé
- élagage des branches basses.



Les obligations des riverains en matière d'entretien des fossés

LE RIVERAIN DOIT MAINTENIR LE LIBRE ÉCOULEMENT DES EAUX

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Il est donc interdit de créer ou de conserver un obstacle pouvant empêcher l'écoulement dans les fossés.

Rappelons que, conformément à l'article R215-13 du Code de l'Environnement, est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe le fait de détruire totalement ou partiellement des fossés évacuateurs et/ou d'apporter volontairement tout obstacle au libre écoulement des eaux.

!

LE RIVERAIN DOIT ENTREtenir SON FOSSE RÉGULIÈREMENT

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier afin qu'il puisse permettre l'évacuation des eaux en évitant toutes nuisances à l'amont et à l'aval du fossé (article 640 et 641 du Code Civil). Les fossés en collectant les eaux, alimentent les cours d'eau situés en aval. C'est pourquoi leur entretien doit être réalisé dans un souci à la fois de réduction des risques pour les biens et les personnes et de préservation de la qualité des cours d'eau (articles L 215 du Code de l'Environnement).

Si un fossé privé, par défaut d'entretien, engendre un risque pour la sécurité ou la salubrité publique, le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police peut y faire exécuter des travaux d'office (article L2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales). La collectivité en charge des travaux émet les titres de recettes et les adresse au Trésor Public, ce dernier envoie les avis de commandement à payer aux propriétaires défaillants.

!

QUE FAIRE QUAND UN FOSSE EST SITUÉ EN LIMITE DE PARCELLE ?

L'entretien doit être assuré à part égale entre les 2 propriétaires riverains en fonction du nombre de mètre linéaire de mitoyenneté (article 665 et 667 du Code Civil).

Brèves

Entretien des jardins

Luttons ensemble contre les feux des déchets verts !

Pour rappel, toute personne faisant un feu dans son jardin est passible d'une amende de 450 € (article 131-13 du code pénal).

Il existe des solutions vertueuses, utiles, responsables et économiques pour répondre aux différentes étapes qui nous incombent lors de l'entretien de nos jardins :

- faire appel à un professionnel espaces verts
- tailler et apporter ses déchets verts le vendredi après-midi entre 13h30 et 16h au Service Technique du 03/02/23 au 17/03/23 et du 08/09/23 au 27/10/23 (possibilité d'amener ses tontes, ses branchages et feuilles toute l'année).

Ce service couvre les périodes de taille préconisées pour protéger la nidification.

Le broyat obtenu pourra être récupéré pour pailler nos plantations. Cette action limitant les arrosages et la prolifération des mauvaises herbes est aussi un bon vecteur d'apport de matière organique nécessaire à la nourriture des sols avec, à la clé, un jardin en pleine santé !

Avoir les bons réflexes, c'est participer efficacement à la protection de notre environnement.



Dépôts sauvages



Le débroussaillage

Le débroussaillage, une obligation qui nous protège.

« VOTRE PROPRIÉTÉ EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ? VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT »

Le saviez-vous ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne. **94% des départs de feu ont une origine humaine.**

Le débroussaillage est une mesure de prévention.

Qu'est-ce que le débroussaillage ?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Attention, débroussailler n'est pas défricher ! (Art. L 131-10 du code forestier).

Où débroussailler ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- > 50 m aux abords des constructions,
- > 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Qui doit débroussailler ?

Celui qui occupe les lieux

Le débroussaillage incombe à celui qui **crée le risque**, c'est-à-dire à **tout propriétaire** ou ayant droit (locataire).

Sans tenir compte des limites de propriété !

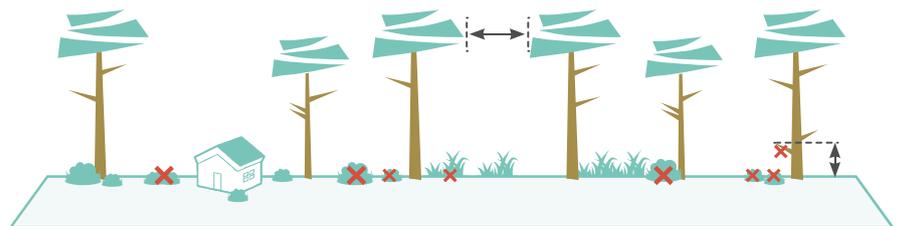
Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer. (Art. L 131-12 du code forestier)

Contrôle et sanction

Dans l'exercice de ses pouvoirs de police, **le Maire est responsable du contrôle et de l'exécution de ces obligations.** Il peut, après mise en demeure, exécuter d'office les travaux à la charge du propriétaire.

Comment débroussailler ?

Débroussailler consiste à réduire la densité de végétation au sol et aérienne



Réduire les herbes hautes, buissons, arbustes (sous-bois), en densité trop importante, séparer les cimes et élaguer certains arbres.

Stop aux déchets verts dans la rivière !

Dans les zones habitées, il est fréquent de voir les riverains déverser sur les berges leurs tontes de pelouse, le produit de la taille des haies et des arbres, leurs tas de feuilles mortes, les épiluchures de légumes, voire même les sapins de Noël...



Pourquoi ces déchets sont-ils gênants, puisqu'ils sont « biodégradables », et qu'à terme, ils donnent du « compost » ? Un petit mot d'explication...

Pourquoi posent-ils problème ?

Ils menacent la **stabilité des berges**. Déposés en masse le long des berges, ils provoquent une asphyxie des plantes et le pourrissement de leurs racines. Conséquence : la berge peut se déstabiliser suite à des circonstances météorologiques défavorables (pluies d'orages...).

Ils polluent le ruisseau. Les résidus de tontes de pelouse se décomposent dans l'eau, contribuent à la **pollution organique du cours d'eau**, et finalement, à son eutrophisation. La vie aquatique sera d'autant plus perturbée que le cours d'eau est de petite taille et à faible courant.



Les dépôts répétés de déchets verts sur les berges provoquent l'enrichissement du sol et l'apparition d'une **végétation nitrophile exubérante** (orties et liserons essentiellement) au détriment de la végétation caractéristique des berges (baldingère, reine des prés, iris...) et de la faune qui lui est liée (libellules, éphémères et autres insectes...). L'accès même de la berge est rendu difficile !

Des **plantes invasives** telles les renouées asiatiques, la balsamine de l'Himalaya et la berce du Caucase ont la faculté de se développer rapidement dans ces milieux fragilisés.

Que faire des déchets verts ?

~~S'abstenir de jeter~~ ses déchets verts sur les berges ou dans le cours d'eau, mais **aussi** dans les endroits humides (petits marais, etc.). **Si possible**, ne pas les brûler mais plutôt les rassembler et les valoriser soit par le compost soit en les conduisant au parc à conteneurs.

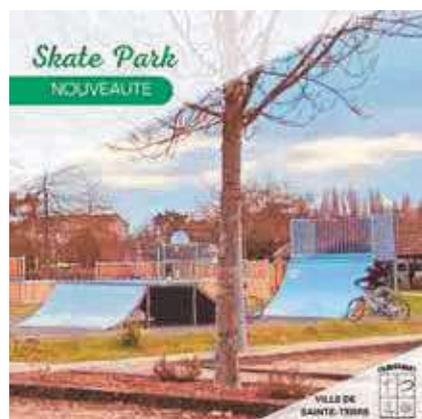


Début des travaux de réhabilitation de la magnifique cale de mise à l'eau. Après l'élimination du sycios anguleux (plante invasive), le curage et le désenvasement a été effectué. A suivre ...

Les travaux de mise en sécurité, de réduction de la vitesse et d'assèchement de la chaussée sont enfin terminés.

Le marché des allées : tous les 1^{er} et 3^e samedi, les étals des producteurs locaux continuent à nous régaler ; fromage et yaourts au lait de brebis d'Annie, légumes bio d'Abel, miel de Stéphane, samoussas de Marie-Solange, poulet et porc de Lionel, couscous de Brahim, poules vivantes de Nathalie, infusions et préparations culinaires de Joëlle, churros de Rodolphe.

Il s'associe au Répare café le 3^e samedi.



La plaine des sports s'étoffe : skate Park installé en février dernier. Suivi très prochainement par l'implantation du parcours de santé ; un véritable lieu de prédilection pour les sportifs !

Samedi 15 avril la gabare Élina 2, contre vent et courant, voguait sur la rivière ... comme ses ancêtres, elle a parcouru la longue route entre Argenta et Libourne ; mise à l'honneur des produits locaux et festivités en tout genre. Nous l'avons saluée depuis la Plage avec les très colorés manches à air confectionnés par la classe de CM1 et les enfants de l'ALSH.



Brèves

Verger

Le couvert végétal semé en début d'hiver a bien poussé. Il fait bien son travail : Il nourrit, enrichit, et protège le sol. Pendant ce temps, les fruitiers grandissent dans une ambiance assez sereine... Taille et paillage ont été réalisés par l'équipe des jardiniers bénévoles.



Solidarité

3^e session

Une consultation en protection sociale (mutuelle, prévoyance, complémentaire retraite, ...) est prévue courant septembre.

Pour plus d'infos et prendre rdv, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05 57 47 16 23.



Inondations

La réunion annuelle s'est tenue le 18 mars 2023. Le plan Inondation a été actualisé ; les mesures de prévention et les démarches à suivre ont été exposées. La base de contact est toujours en cours de mise à jour. Merci à tous les personnes engagées.

État civil 2022- 2023

NAISSANCES

2022

DEURRE Lyam..... 6 décembre
ROCHETAILLADE Nolan, Nathan 12 novembre

2023

JONQUET Anthéa, Edith, Alice 31 mars

MARIAGES

2023

LAGUILLON Martial & BOIREAU Mélodie, Sarah 18 mars
MORLEY Andrew John & CLISSON Constance Hélène Denise..... 08 avril
JARRIGE Frédéric & METAIS Aurélien 06 mai

DÉCÈS

2022

BURNATEAU Henriette 10 décembre
GIL ROMAN veuve CHORRO SANCHEZ Maria Del Carmen..... 30 décembre
GAGNE Georges Rémi 21 novembre
MOURRAS veuve NÉGUÉLOUART Gracieuse..... 19 décembre
PARGADE Christian, Francis 28 novembre
SAINT-RAYMOND Jeannette 24 novembre

2023

AURA veuve LASSERRE Mauricette Suzanne 13 janvier
BUSSAC Georges Jean 31 janvier
CALVET Michel 4 mars
GROUFFIER Patrice 21 février
LACOMBE veuve LARRAT Marthe 15 février
LESCOMBE veuve MONMOREAU Marie-Louise 28 mars
MARTIN épouse PICAUD Marie-Claude Jeanne Elise 27 février
PIOBRO épouse TONNEAUT Nadine Marguerite Suzanne..... 11 janvier
SANCHEZ veuve DELLAC Thérèse 13 mars
QUERRE Jean, Michel, Théophile, Castelbouc..... 14 mars 2023
LESCOMBE épouse MONMOREAU Marie-Louise..... 30 mars 2023
RENIER Jean Guy 7 avril 2023
VEYSSIERE Jeannine, Cécile 29 avril 2023
PICAUD Daniel 1^{er} mai 2023

Nouveaux pros

Lacroix Sonia
Energéticienne reiki, magnétisme à domicile



- soin énergétique complet
- soin ciblé
- soin à distance

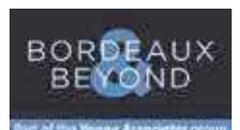
soir rdv au 06.29.42.16.77
sonia.lacroix@bbox.fr

FABRICATION PERSO
Dépensez votre imagination
<http://fabricationperso.sitew.fr>
Impression 3D à la demande
Fabrication et réparation personnalisées
Travaux de métallerie et soudure
Détournement meubles, objets, outils, etc...
Dépannage petit électroménager
Tel : 06.14.50.31.21 fabricationperso@bbox.fr
29 rue churchill roosevelt
33350 sainte terre

ATELIER PIZZA
(à emporter)
Horaires d'ouverture :
Lundi 11h00-19h00 / 19h00-21h00
Mardi 11h00-19h00 / 19h00-21h00
Mercredi fermé
Jeudi 11h00-19h00 / 19h00-21h00
Vendredi 11h00-19h00 / 19h00-21h00
Samedi 11h00-19h00
Dimanche 18h00-21h00
201, Av. Churchill de Gaulle - 33350 Sainte-Terre
05 57 41 99 70

**AGENT COMMERCIAL
IMMOBILIER**

Flavia BERSANI
Promenade des Alliés,
33350 Ste-Terre
07 88 47 22 48





Brèves

Chats errants

A ce jour, ont été stérilisés et identifiés 21 petits animaux. Grâce aux partenariats de 30 millions d'amis et de la fondation Brigitte Bardot, cette opération a pu être reconduite jusqu'au 30 juin 2023.

Un grand merci aux très actifs membres Laure et Jean-François.

Appel aux dons : ces nouveaux chats libres mangent ... Croquettes et boîtes sont toujours les bienvenues en mairie.

Attention au démarchage frauduleux

De nombreuses entreprises (ou de faux représentants d'entreprises) démarchent avec insistance par téléphone, ou directement à votre domicile.

Il s'agit souvent d'une arnaque ou d'une tentative de vol par ruse, réalisée par des personnes usurpant une identité (policier, entreprise mandatée par un ministère ou par la mairie, représentant d'un fournisseur d'énergie, etc).

La mairie n'organise en ce moment aucune démarche à domicile !

Astuce

Avec cette astuce, vos appels passeront automatiquement par le Wi-Fi lorsque vous êtes connecté à un réseau et que la qualité du réseau cellulaire est faible.

Par Matthieu MOULIERAC

Vous voulez savoir comment passer des appels Wi-Fi sur des appareils Apple et Android. Voici un guide simple pour vous aider à activer et utiliser les appels Wi-Fi sur les deux types de dispositifs.

Pour les appareils Apple (iPhone):

1. Assurez-vous que votre iPhone est compatible avec les appels Wi-Fi et que votre opérateur téléphonique prend en charge cette fonctionnalité.
2. Connectez-vous à un réseau Wi-Fi.
3. Ouvrez l'application "Réglages" sur votre iPhone.
4. Faites défiler vers le bas et sélectionnez "Téléphone".
5. Sélectionnez sur "Appels Wi-Fi sur cet iPhone".

6. Activez l'option "Appels Wi-Fi" en faisant glisser le bouton vers la droite.

7. Suivez les instructions supplémentaires de votre opérateur, si nécessaire.

Pour les appareils Android :

1. Assurez-vous que votre appareil Android est compatible avec les appels Wi-Fi et que votre opérateur téléphonique prend en charge cette fonctionnalité.
2. Connectez-vous à un réseau Wi-Fi.
3. Ouvrez l'application "Paramètres" sur votre appareil Android.
4. Faites défiler vers le bas et sélectionnez "Réseau et Internet".
5. Appuyez sur "Appel".
6. Sélectionnez "Appels Wi-Fi".
7. Activez l'option "Appels Wi-Fi" en faisant glisser le bouton vers la droite ou en cochant la case correspondante.
8. Suivez les instructions supplémentaires de votre opérateur, si nécessaire.

Cette page est dédiée à la communication des élus. Les propos sont retranscrits intégralement tels que rédigés par leurs auteurs. Elle est régie par le « Règlement intérieur du Conseil Municipal » voté à l'UNANIMITÉ le 8 décembre 2021.

Tribune libre de la majorité municipale

Je suis élu dans le village qui m'a vu grandi car Guy Marty est venu me solliciter pour les municipales en 2020. C'était le bon moment selon moi de m'engager en tant que conseiller municipal.

Puis Agnès Alfonso-Chariol est devenue maire et m'a proposé de l'accompagner et de l'assister.

Cette fonction d'adjoint demande une implication quotidienne, car les tâches qui sont associées sont importantes

- gestion des services techniques
- entretien de nos voiries et de nos fossés établi sur plusieurs années
- entretien des bâtiments publics avec cette année, la réfection complète des sanitaires de notre camping municipal
- amélioration du cadre de vie avec l'installation d'un City stade, de nouveaux modules pour le skate Park et l'arrivée prochaine d'un parcours de santé, mais aussi le nettoyage de notre cale de mise à l'eau qui sera suivi de sa réparation.

Pour cela, il a fallu procéder à un état des lieux pour définir les priorités d'investissement et établir un plan pluriannuel.

C'est pour toutes ces raisons qu'un engagement d'élu doit être pris très sérieusement, car cela demande beaucoup d'assiduité. A côté de cela, c'est une expérience très enrichissante qui me permet de mieux comprendre le fonctionnement de ma commune.

Antoine CANTE

3^e adjoint au maire en charge du Cadre de vie, de l'Environnement et de la Gestion de crise.

Tribune libre des oppositions municipales

Unis pour l'avenir de Sainte-Terre
Texte non parvenu

Sainte-Terroise depuis la naissance, c'est tout naturellement que j'ai intégré le Conseil Municipal en 2020, afin de participer à la vie de la commune. Il est très intéressant de voir des projets se construire depuis leur commencement et en suivre l'avancement. J'ai pu participer à l'étude de la Plaine des Sports au sein de la Commission Cadre de Vie : construction du City Stade, agrandissement du skate Park, parcours de santé, étude du chaussidou... Avec la commission Pôle Santé, le projet de réhabilitation ~~de la maison~~ du presbytère en maison de soins de proximité est ambitieux et long, le temps de réflexion et d'étude est primordial pour le mener à bien. La Commission Culture travaille bien aussi et le calendrier culturel est de plus en plus riche avec le 1^{er} Marché des Arts cette année. Je participe à la Commission Communication avec Fabrice et les agents de la Mairie qui font un gros travail pour vous tenir informés des actualités de la commune. Et depuis novembre 2022 j'ai le plaisir de coordonner le Conseil Municipal des Jeunes et nos 14 jeunes élus. Ils débordent d'énergie et de nouvelles idées. Ils commencent à prendre conscience du travail induit à leurs nouvelles fonctions et des difficultés rencontrées (notamment le budget !). Mais quel plaisir de voir cette jeunesse en action qui sera peut-être la relève de demain. Merci à eux pour leur investissement. En parlant d'investissement je tiens à remercier Emmanuelle Vigean notre Secrétaire Générale à la mairie qui fait un gros travail au bureau, mais est aussi très investie en dehors. L'équipe municipale fait de son mieux pour que Sainte-Terre reste un village où il fait bon vivre. Je sais que notre dynamique Maire Agnès, se démènera encore et encore pour cela.

Carole Cantin

Conseillère municipale en charge du CMJ

Membre des commissions Culture, Communication et Cadre de vie.

Préservons Sainte-Terre, bâtissons demain
Texte non parvenu

USTOM

Pour la troisième année consécutive, l'USTOM n'a pas modifié la grille tarifaire de la Redevance Incitative. Le syndicat investit cette année dans la gestion des bio-déchets ; En enlevant la matière organique de nos poubelles, nous pouvons produire de l'énergie (Gaz) ou du compost tout en réduisant les nuisances olfactives et les levées de bac.

Après une formation de conduite du compostage, les usagers intéressés repartent avec un composteur individuel. Pensez à vous inscrire à contact@ustom.fr

Des composteurs collectifs sont également distribués aux communes qui en font la demande ; ce concept est un moyen de tisser du lien social tout en traitant directement sur place les restes alimentaires des participants.

Vous avez du temps ou êtes motivé pour déployer ce concept ? Passez en mairie.

Des bornes d'apport volontaire pour les emballages (bornes jaunes) ont été installées sur le parking de l'école ainsi qu'à Brondeau et Lavagnac. N'hésitez pas à vous débarrasser de vos emballages dans ces bornes.

Le brûlage des végétaux est interdit toute l'année - La taille des haies n'est pas recommandée d'avril à août. La mairie accueille gratuitement vos déchets verts - Renseignements en Mairie.

Info bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

Un nouvel agent viendra bientôt renforcer les bénévoles. Encore un grand merci à elles !



Le 1^{er} « le petit GIBUS » est arrivé !

Édité à l'initiative et en collaboration avec les Associations des Maires de plusieurs départements, Le Petit Gibus, est un magazine pédagogique pour les CM1 & CM2, et un outil d'éducation à la vie civique et sociale dont les thématiques variées s'appuient sur l'action communale et intercommunale.



Vous pourrez le découvrir à raison de 3 numéros par an.

Club littéraire (en cours de constitution)

On vous donne une œuvre à lire et vous la faites découvrir, vous avez lu une pépite et vous voulez la faire connaître, résolvez l'énigme « La mâchoire de Caïn » de Torquemada et venez en parler, confortablement assis, pause café, thé... un bouquin et des discussions...

Si vous voulez en faire partie, faites-vous connaître au près de la mairie"

Communauté de communes

- **L'Action sociale** : c'est la permanence du bus France services, des actions pour les seniors, des sorties familles et le transport à la personne ;
- **L'enfance jeunesse** : c'est 4 centres de loisirs (ALSH) répartis sur le territoire, une crèche parentale et une micro crèche, des sorties familles, des actions soda et l'animation du label Terre de jeux 2024 ;
- **La Culture et Lecture publique** : c'est le suivi du réseau des bibliothèques avec des prix littéraires et des parcours d'éducation artistique culturelle ;
- **Le Développement économique** : c'est le développement de la zone d'activité professionnelle et la création et l'animation d'un club d'entreprises ;
- **Le Tourisme** : c'est la co-présidence de l'Office de Tourisme du Grand St-Emilionnais, l'animation du bureau d'information touristique de Ste-Terre, le VéloTour et la mise en réseau des acteurs touristiques du territoire ;
- **L'Urbanisme** : c'est la révision du PLUI et l'aménagement du territoire ;
- **L'Environnement** : c'est la reconduction de la prim'o vélo, l'élaboration du schéma directeur cyclable, la mutualisation d'un broyeur à végétaux, la GEMA-PI, la préservation de l'environnement, la sensibilisation à la transition écologique auprès des enfants et la mobilité.

Le Club de l'Amitié

Le club de l'Amitié de Sainte-Terre Lavagnac est ouvert aux personnes de la ville et de ses alentours. Les animations se déroulent les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois à Brondeau dans la petite salle des associations à partir de 14h30.

Tarifs : cotisation 2023 - 17,00 € par adhérent.

Repas participatifs : 15,00 € par adhérent

Renseignements : la présidente Liliane Dupont au 05 57 47 19 46 – 06 41 86 01 01.

L'année 2022, ce n'est pas moins 20 animations : lotos anniversaires et 5 repas, dont deux repas gratuits en juillet pour fêter le départ en vacance et mi-décembre pour fêter Noël et la fin de l'année. Sans oublier les sorties en Espagne.

Participation au téléthon les 2, 3 et 4 décembre avec la mise en place d'un stand au centre ville devant la mairie pour la vente de produits artisanaux. M^{me} Francine Le Deunff présidente de l'association La Tarentella à caractères de cultures franco-italienne à participé avec la remise d'un don de 70 € sur le marché. Quand au club de l'Amitié Sainte-Terre Lavagnac, a participé à la remise d'un don 650 €. A noter également la remise d'un chèque-don de 100 € de l'association FAST Jeux de société de Sainte-Terre.

Somme totale remise au téléthon en chèques : 1 307,00 € (avec la vente de produits artisanaux).

Prévisions 2023

Le repas de départ en vacances se tiendra le vendredi 7 juillet. Pour celui de Noël, la date reste à définir.

Sortie en Espagne dimanche 5 mars à l'occasion de la fête des grands-mères.

Les prochains grands lotos se dérouleront à 14 h 30 salle Brondeau les :

- 1) Dimanche 25/06/2023
- 2) Dimanche 20/08/2023
- 3) Dimanche 15/10/2023
- 4) Dimanche 22/10/2023
- 5) Dimanche 17/12/2023



Art Piste

La rentrée est passée depuis belle lurette !!! Nous voilà bientôt à la fin de la saison que nous allons clôturer par la fête Art Piste. Une restitution de nos ateliers sera proposée. Danses, chants, improvisations théâtrales et expos des œuvres de tous nos artistes en herbe !

L'énergie associative est toujours là, nous avons maintenu toutes nos activités et étoffé certaines autres, notamment le cours d' « arts plastiques » avec l'arrivée de quelques adultes et enfants puis le chant avec 2 chanteurs de plus pour renforcer la troupe !

Nous espérons encore et toujours faire des émules dans les différents ateliers, pour nous rejoindre du débutant à l'expérimenté rien d'exigé !

Et voici les dates à retenir d'ici la fête d'Art Piste :

Du 28 au 30 avril : Participation active à la fête de la lamproie.

Du 2 au 10 juin : Participation au Festival Théâtre « La Route des Drôles » : Le 3 juin pour notre groupe ados. Le 8 juin pour notre groupe enfants.

17 juin : Soirée fête Art Piste

21 juin : Participation de l'atelier Chant à la fête de la musique à Saint-Quentin de Baron.

24 juin : Participation de l'atelier Chant à la fête de la musique à Sainte-Terre.

Renseignements : 06 95 15 38 90 artpiste.sainteterre@gmail.com



Église Saint Alexis

L'association de l'église Saint-Alexis s'est réunie en assemblée générale extraordinaire le 27 janvier 2023 à la salle du jardin de la lamproie.

Il a été voté à l'unanimité un changement au sein du bureau :

Présidente : Françoise Bergadieu : 06 24 67 82 31

Vice-Présidente : Marguerite Vazel: 05 57 47 15 48

Secrétaire : Anne-Sophie Delaveau 06 22 80 78 91

Secrétaire adjointe : Françoise Cramaix

Trésorière : Chantal Leruth :07 86 15 83 88

Trésorier adjoint : Pierre Duval : 06 21 63 57 27

Pour l'année 2023 : la restauration du chemin de croix continue, 4 stations sont déjà faites sur 14.

L'association finance les travaux. Vous pouvez nous aider par vos dons en contactant l'un(e)des membres du bureau. Sachez que sur demande d'une attestation, chaque don est défiscalisable.

Au programme de l'année sont également prévus 3 concerts exceptionnels !

La Boîte à histoires

Voici les activités de « La Boîte à Histoires » - passées, en cours et à venir :



Ateliers d'écriture animés par Mariette

- Adultes

o 14h30 – 17 h – Une semaine sur deux – Sauf vacances scolaires

o Lieu : Bibliothèque

- Enfants

o Un mercredi par mois, au

Centre de Loisirs de Sainte-Terre

Intervention « histoires et contes », au club des anciens à Brondeau :

- Le 7 octobre dans le cadre de la semaine dédiée aux séniors
- Le 6 janvier pour l'épiphanie
- Le 3 mars pour la fête des Grands-Mères
- Le 2 juin pour la fête des mères

Intervention « Histoires et contes » au marché de Noël le 3 décembre 2022

Intervention à l'école « contes de Noël » les 12 et 13 décembre 2022

Intervention « Balades contées », dans le cadre de la semaine

du bien-être, organisé par la Communauté des communes du Grand-Saint-Émilionnais, Les mercredi 12 octobre (pour les enfants) et samedi 15 octobre (pour les adultes).

Intervention « Balades contées », organisé par la Communauté des communes du Grand-Saint-Émilionnais, les jeudi 2 mars 2023 à Vignonet (pour les séniors) et jeudi 23 mars 2023 à Saint-Étienne-de-Lisse (pour les enfants).

Intervention « atelier d'écriture », organisé par la Communauté des communes du Grand-Saint-Émilionnais le 4 avril 2023 – pour les séniors.

Organisation d'une soirée festive au Bar Le Lamprillon, à l'occasion de la Saint-Patrick, le vendredi 17 mars 2023 de 19 h à 22 h - Musique, chants, histoires et contes –

Organisation d'une chasse aux œufs, en collaboration avec le Conseil municipal Jeunes de Sainte-Terre le samedi 08 avril 2023 à 15 h – dans l'enceinte du jardin de la lamproie.

Organisation de Balades contées estivales :

- Samedi 8 juillet 2023

- Samedi 29 juillet

- Samedi 26 août

Les horaires et lieux seront précisés ultérieurement.

Renseignements et inscriptions : Gisèle CHABELLARD – (gisele.chabellard@orange.fr)

STTC Sainte-Terre Tennis Club



Le STTC est heureux de vous annoncer que les licenciés, enfants et adultes, peuvent s'entraîner les mercredis dans la salle de Saint-Sulpice-de-Faleyrens depuis le 30 novembre 2022 grâce à une convention entre les deux communes et l'investissement de la CDC dans la construction de cette salle.

Deuxième bonne nouvelle, l'éclairage défec-tueux d'un des courts a été mis aux normes et ce, grâce au financement de la municipalité.

Jamais deux sans trois bonnes nouvelles! Le club a organisé son célèbre tournoi de la Lamproie à partir du 30 avril et pour 15 jours. De nombreux matchs pendant cette période ont eu lieu à Brondeau. Merci d'être venus nombreux encourager les licenciés.

Le bureau STTC

sttc.tennisclub@gmail.com





Zen attitude

Depuis la reprise de nos activités le 6 septembre, nous avons enregistré avec satisfaction, 65 adhésions.

Toutes les activités se pratiquent à la Salle des fêtes de Brondeau à Sainte-terre

Yoga : le mardi de 19h à 20h45

Gym Form : le mercredi de 19h 15 à 20 h

Relaxation bio dynamique : le jeudi de 19h à 20h

Pour tous renseignements :

Françoise Pighin, présidente - 06 79 77 14 63

Annie Plas, vice-présidente - 06 41 55 55 43

Yoga



Gym Form



Relaxation Bio Dynamique



La Tarantella



Le Carnaval a été un prétexte pour quitter quelques jours les berges de notre Dordogne !

Après une fugue à Venise , un séjour à Trévise et une journée à Padoue La Tarantella est de retour à Sainte-Terre...

Les participants sont tous revenus enchantés, des étoiles pleins les yeux, d'avoir pu admirer les Fresques de Giotto à Padoue et les merveilles de la Lagune...

Revenus sur la terre ferme, deux vidéos conférences ont été organisées, largement suivies et appréciées...

Fin janvier, une video-conférence-musicale ayant eu pour thème La musique d'Ennio Morricone dans les films de Sergio Leone présentée par S. Caputo (chef de chœur de l'opéra de Bordeaux) a permis à La Tarantella, grâce aux dons d'un public nombreux et généreux, d'offrir des Billets solidaires qui permettront aux plus démunis d'assister à des concerts ou à des opéras au Grand Théâtre de Bordeaux (ONB).

Fin février, Robert Castello, guide conférencier, Historien de l'Art, a passionné un public venu nombreux écouter à la salle du Jardin de la Lamproie, une très brillante vidéo-conférence sur Naples ses mythes et ses légendes de l'Antiquité à nos jours.

Le rendez vous est pris pour une deuxième intervention de Robert Castello début juin : la Sicile baroque, ses mythes et ses légendes.

La première fête de La Tarantella dîner spectacle avec J.-M. Zanotti et ses chansons italiennes, fut une soirée conviviale et joyeuse, à refaire l'année prochaine !

Le Printemps s'annonce plein de projets de sorties culturelles : car on aime bien se promener à La Tarantella.

Dans notre agenda sont programmées :

- ° la visite de la distillerie de Coutras, qui exporte la rappe transformée vers l'Italie...
- ° la visite du chai d'un jeune viticulteur St Emilionnais qui utilise des amphores pour « l'élevage du vin » lequel nous parlera de son travail et de sa passion.
- ° une excursion à Ambroise avec visite du Clos Lucé dernière demeure de Léonard de Vinci.

Et n'oublions pas les deux ateliers de cuisine traditionnelle italienne qui réuniront cuisiniers occasionnels et convives gourmands !

Renseignements et inscriptions 06 31 14 31 34 la.tarantella.33@gmail.com

Sainte-Terre Plage

L'association collégiale Sainte-Terre Plage s'est réunie le 1^{er} février pour son assemblée générale annuelle. Le bureau est composé de 14 membres motivés et enjoués pour organiser la fête de la Rivière 2023 !

Serge Batisse, Antoine Cante, Philippe Chariol, Hélène Dupont Bouyer, Malika Elard, Christine Fague, Delphine Loreau, Alain Plas, Alexandre Plas, David Radonic, Clément Ricaud, Gérard Spéranzini, Géraldine Suteau Plas, Aurore Ugolini, ainsi que tous les bénévoles, vous préparent une nouvelle fois une fête sous l'égide de la bonne humeur, la convivialité et du plaisir à partager une soirée musicale, gourmande et féerique grâce au fameux feu d'artifice. Des surprises agrémenteront cette belle fête à venir...

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement ou en tant que bénévole le **Samedi 5 Août 2023 !!!**

Le bureau collégial Association Sainte-Terre Plage (assoplage33@gmail.com).



Promenade entre bleu et vert... Ce 10 juin



**Renaissance
des cités
—
D'EUROPE**

Dans le cadre de la ré-appropriation par le village de Sainte-Terre de son patrimoine naturel, l'association Renaissance de Cités d'Europe, en collaboration avec la Communauté des communes et la commune de Sainte-Terre, vous invite à (re)découvrir l'histoire du lien de la cité à la Dordogne, les enjeux architecturaux et paysagers du territoire accompagnés par un regard artistique à l'occasion du premier marché de l'art de la ville.

Laissez-vous guider, au cours d'une balade paysagère et photographique, par les commentaires des acteurs, des élus, des techniciens engagés pour conserver et adapter les besoins des habitants à la valorisation de l'histoire de lieu.

Ce moment convivial et accessible à tous sera l'occasion de mieux appréhender les projets marquants du village de Sainte-Terre à l'image de la réhabilitation de la cale et grâce à la découverte du projet d'écoquartier.

Ce temps sera aussi dédié à mieux comprendre les outils de protection du paysage et à la réflexion autour de la valorisation de l'histoire fluviale de la cité.

Rejoignez-nous à la cale samedi 10 juin à 10h, bonnes chaussures, eau et chapeau conseillés.

Programmation culturelle

Le programme complet est disponible en mairie et sur le site internet.



PROGRAMMATION CULTURELLE

Embarquement immédiat pour la saison 2023!

SAINTE-TERRE

Manifestations passées et à venir

SAINTE-TERRE

Chasse aux oeufs

SAMEDI 8 AVRIL

Au jardin de la lamproie

A 15H00

Samedi 13 MAI 2023

14h00 - 18h00
18h30 - 20h00

Les Femmes en Carton visitent le Jardin de la lamproie !

Par Richard PRACE

Sainte-Terre

SAMEDI 24 JUIN

Fête de la MUSIQUE

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
ÉGLISE SAINT-ALEXIS
DE 18H À 23H

Restaurants sur place!

PROGRAMMATION

Chorales Atout Chœur, Choeur'elles & Le petit orchestre de Saint Caprais
- Big Band Saint-Émilien - Kalimba - Mistakes - Café Croissants - Les Repris de Justesse

SAINTE-TERRE

Le théâtre à Pas de Loup présente
Le clan des veuves



Sainte Terre

Samedi 1 avril 20h30

5€ - Renseignements : mairie de Sainte Terre
www.sainte-terre.fr

Mise en scène de Michel THOMAS
Distribution : Chantal Pelette - Christine Sourbet - Gwenaëlle Esoain - Martine Agreda - Odile Mornet
Son et technique : Jean-Noël Pelette et Sarah Marty

Samedi 10 juin 2023
Première édition

MARCHÉ DE L'ART

Exposants :

Thérèse Tomassetti, Chrystaine Rousseau, Evelyne Bouchu, Karim Abdesselam, Rose Despert, Jean-François Lapique, Wilfrid-Joel Navarro, Jonathan Garcia, Vincent Avril, Anthony Lambert, Carole Brimadi, Sandrine Bordes, Philippe Sibaud, Geneviève Bossuet, Fabienne Mogue, Mathieu Melon, Marie-Christine Constant, Audrey Anderson, Pascal Imbert et Christophe Buffet.

Renseignements au 05 47 47 16 23.

SAINTE-TERRE
Place de la République - Église Saint-Alexis

SAINTE-TERRE SOUS LES ÉTOILES

Festival de Cinéma plein air

PROGRAMME 2023

ET SI ON CHANGEAIT LE MONDE ...

À LA PLACE DE SAINTE-TERRE

COCCONIERE Thierry de Pas 21h30	Campanas d'esgar de Pierre Leoni 21h00
PLAN ARRIÈRE Vendredi de Pas 21h00	En route de Tom Giverny 21h00
PLAN TOUJOURS Samedi de Pas 21h00	Hors normes de Eric Tardieu & Olivier Polak 21h00

Document de travail avec la participation de tous.
"Le monde de demain" réalisé par des jeunes du territoire du Grand Sud Gironnais.

BRÈVES

Retour des Sœurs Guinguette depuis le 27 avril. Nous leur souhaitons la bienvenue pour cette seconde année. Quelques nouveautés cette année, à déguster aux rythmes d'animations musicales.

Tél : 05 47 11 30 01.

PUBS